

# Réouverture des écoles : un accueil adapté aux règles sanitaires

Avec la levée des mesures de confinement, les écoles chavilloises réouvrent leurs portes aux élèves à partir du jeudi 14 mai. L'accueil se fera dans le strict respect du protocole sanitaire national établi par le ministère de l'Éducation nationale. Sur décision du maire, un agent municipal sera présent, aux côtés de l'enseignant, dans chaque groupe, afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous.

Mis en ligne le 13 mai 2020



L'organisation mise en place à partir du 14 mai et détaillée ci-dessous est valable jusqu'aux prochaines annonces gouvernementales concernant les écoles, attendues fin mai début juin.

## ⇒ Le retour des élèves dans les écoles

Le retour, progressif et adapté, des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires de Chaville s'effectue à partir du jeudi 14 mai. Toutes les écoles sont ouvertes.

**Rappel :** le retour des enfants à l'école s'effectue sur la base du volontariat des parents.

**À noter :** les enseignants et le personnel de la Ville (logistique et encadrement) ont effectué leur "rentrée" lundi 11 mai afin de préparer l'accueil des enfants.

### • Le cas particulier des Myosotis

Suite aux fortes précipitations survenues dans la nuit du 9 au 10 mai dernier, l'école maternelle des

Myosotis a subi une inondation.

### **Conséquences**

- > Les enfants seront accueillis à partir du lundi 18 mai (retour des équipes pédagogiques et municipales le 14 mai)
- > La salle de restauration scolaire sera fermée. Les repas seront pris dans les salles de classe ou dans les espaces polyvalents.

## **• Les niveaux accueillis**

Dans chaque école, le directeur d'établissement, en accord avec la direction de l'inspection académique, a décidé des niveaux de classe accueillis, afin d'assurer la sécurité sanitaire des enfants et des adultes.

### **Ces décisions dépendent :**

- > Du nombre d'enseignants présents
- > De la structure des locaux

### **Dans chaque école, les enfants sont accueillis par groupe.**

- > École maternelle : 10 élèves maximum par groupe
- > École élémentaire : 15 élèves maximum par groupe

Les groupes ont été constitués par les équipes pédagogiques en fonction de certains critères, par exemple :

- > Enfants en difficulté scolaire et/ou sociale
- > Enfants dont les parents ne peuvent pas effectuer de télétravail
- > Familles monoparentales
- > Fratries...

## **⇒ Le soutien des services municipaux**



*Le maire de Chaville a fixé comme objectif la mise en place d'une organisation assurant la sécurité sanitaire des élèves et des adultes (personnels de l'Éducation nationale et de la Ville).*

**Dans ce but, les services municipaux sont dédiés au soutien du dispositif établi par le ministère de l'Éducation nationale.**

## **• Présence des agents municipaux pendant le temps scolaire**

Les personnels du service Enfance et du service des Sports sont mobilisés dans toutes les écoles

pendant les 2 semaines à compter de la reprise scolaire. Un agent sera présent dans chaque groupe jusqu'au 25 mai.

- > En maternel : encadrement assuré par 1 enseignant, 1 ATSEM et 1 animateur
- > En élémentaire : encadrement assuré par 1 enseignant et 1 animateur

## • Renforcement de l'accueil exceptionnel d'urgence

Pendant la période de confinement, seuls les enfants dont les parents exercent une profession liée à la gestion de la crise sanitaire étaient accueillis à l'école.

À partir du 14 mai, cet accueil est élargi aux enfants dont les parents gèrent la reprise scolaire.

## • Maintien d'un temps périscolaire du soir

- > Accueil périscolaire assuré de 16h30 à 18h

## ⇒ Les règles sanitaires

Un parcours des élèves et des adultes a été établi par la Ville, avec l'aide des directeurs d'établissement et des directeurs du périscolaires, afin d'assurer le respect des règles sanitaires.

Consultez [le parcours en école maternelle](#) et [le parcours en école élémentaire](#)

**À noter :** l'arrivée des élèves étant échelonnée, aucun accueil périscolaire n'est assuré le matin.

- > Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et le personnel encadrant
- > Les groupes d'élèves ne se croiseront pas (maintien de la distance physique)
- > La récréation se fera de manière échelonnée
- > Le départ des élèves sera également échelonné
- > Toutes les classes sont équipées de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes
- > Toutes les écoles ont reçu un thermomètre frontal
- > Les gestes barrières seront appliqués
- > Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel seront assurés régulièrement, ainsi que la désinfection, plusieurs fois par jour, des sanitaires et des points de contact (poignées, interrupteurs, rampes d'escalier...).

## • Le cas particulier de la restauration scolaire



*Un service de restauration scolaire sera assuré, de façon échelonné, dans chaque école. Compte tenu des conditions sanitaires, seuls des repas froids sont disponibles.*

Aux Myosotis, en raison de l'inondation survenue dans la nuit du 9 au 10 mai, la salle de restauration sera fermée. Les repas seront pris dans les salles de classe ou dans les espaces polyvalents.

Consultez [les menus du 14 au 19 mai](#) et [les menus du 18 mai au 5 juin](#)

En raison de la crise sanitaire actuelle, la société Elios, prestataire de la restauration scolaire à Chaville, ne peut s'approvisionner auprès de ses fournisseurs habituels. Elle n'est pas en mesure de respecter intégralement les exigences du contrat passé avec la Ville, notamment concernant les produits "Label Rouge".

## ⇒ Un point sur l'accueil de loisirs du mercredi

Seuls les enfants dont les parents exercent une profession liée à la gestion de la crise sanitaire et à la réouverture des écoles sont accueillis le mercredi.

Sous réserve du respect du protocole sanitaire, établi par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS 92), les accueils de loisirs pourraient être ouverts à partir du mercredi 27 mai.

Le nombre d'enfants accueillis dépendra directement de ce protocole, en cours d'élaboration par les services de l'État.

À noter : le Département des Hauts-de-Seine étant placé **en catégorie rouge**, ➔ les collèges restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

## LE PARCOURS DES ÉLÈVES ET DES ADULTES



[Le parcours des élèves et des adultes dans les écoles maternelles - \(92 Ko\)](#)



[Le parcours des élèves et des adultes dans les écoles élémentaires - \(70 Ko\)](#)

## LE MENU DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



[Menus du 14 au 19 mai 2020 \(repas froid\) - \(56 Ko\)](#)



[Menus du 18 mai au 5 juin 2020 \(repas froid\) - \(58 Ko\)](#)

## La préparation de la reprise scolaire : visite du maire et des équipes municipales le 13 mai



 [RETOUR À LA LISTE](#)





VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS